

Vivre à BRÉHAL #05

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES || BREHAL.FR || DÉCEMBRE 2021

Concevoir aujourd'hui le Bréhal de demain



(illustration non contractuelle)

ACTUALITÉS

Fin des travaux de la maison paramédicale de Bréhal

Les praticiens ouvriront leur porte dans la nouvelle maison paramédicale début janvier. Quels professionnels de santé y trouvera-t-on ?

Page 7

DOSSIER

Bréhal s'engage dans un vaste chantier : concevoir l'évolution de la commune pour les dix prochaines années et conforter sa position de pôle principal du nord du pays granvillais. Comment répondre à la demande de logement avec les nouvelles règles d'urbanisme ? Comment revitaliser le centre bourg et améliorer le cadre de vie ?

Pages 8 à 11



Restons connectés !



INFOLETTRE MENSUELLE

Abonnez-vous sur www.brehal.fr / rubrique actualités / je m'abonne à la newsletter



ALERTES PAR MAIL OU SMS

Abonnez-vous sur www.brehal.fr / rubrique actualités / alertes SMS



APPLICATION MOBILE

Téléchargez l'application mobile de Bréhal sur l'App Store (iPhone) ou Google Play (Android)



SITE INTERNET

Actualités, infos pratiques, démarches en ligne sur le site officiel www.brehal.fr



RESEAUX SOCIAUX

Toute l'actualité de Bréhal en temps réel sur la page Facebook Ville de Bréhal



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie de Bréhal

20 rue du Général de Gaulle
50 290 BRÉHAL
02 33 61 61 24
mairie@ville-brehal.fr
www.brehal.fr

Directeur de publication

Daniel Lécureuil

Rédaction et conception

Service communication

Nous contacter

communication@brehal.fr

Impression

3 000 ex - papier recyclé
Imprimerie Lecuirot - Gavray

Crédits photos

Service communication, Freepik

Dépôt légal : décembre 2021



Bréhal



EDITO

Chères Bréhalaises, chers Bréhalais,

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une très belle année 2022, pleine de santé, de réussite et de bonheur, pour vous et tous ceux qui vous sont proches.

2022 sera l'année de nouveaux projets, de nouvelles réalisations, de nouveaux échanges et, nous l'espérons, d'événements rassembleurs et fédérateurs sur la commune.

Les services municipaux œuvrent pour rendre notre commune toujours plus attractive et agréable. Comme vous le découvrirez dans ce numéro, les projets lancés pour les années à venir permettront à Bréhal de conserver son dynamisme et son caractère de petite ville « où il fait bon vivre ». La création d'un quartier nouveau pour revitaliser le bourg et la poursuite de l'amélioration du cadre de vie y contribueront.

Ce développement se fait en intégrant des contraintes de plus en plus importantes, notamment en matière d'urbanisme ou d'équilibre territorial. Il nous faut trouver un nécessaire équilibre entre les enjeux environnementaux et la nécessité de construire ou rénover des logements.

Soucieux du bien-être de tous, des actions ont été menées vers les seniors en cette fin d'année avec le chèque solidarité mais aussi vers les adolescents avec l'espace ados qui a trouvé toute sa place.

Bonne année à tous !

Daniel Lécureuil

Maire de Bréhal
Vice-Président de la Communauté de communes Granville Terre et Mer



Elections : pensez à déclarer un changement de domicile

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Si vous avez changé de domicile sur la commune cette année, pensez à le signaler en mairie afin d'être inscrit dans le bureau de vote correspondant à votre adresse.

Pour cela, merci de fournir un justificatif de domicile de votre nouvelle adresse à la mairie. Infos au 02 33 61 61 24.

Solidarité transports cherche des chauffeurs bénévoles



La MSA et Familles Rurales de Cérences proposent un service de transport solidaire assuré par des bénévoles afin de vous accompagner dans vos déplacements occasionnels (visites médicales, démarches administratives et sociales etc). A Bréhal, les chauffeurs bénévoles manquent à l'appel ! Le dispositif recherche des personnes qui souhaitent s'inscrire en tant que chauffeur. L'intérêt, outre le transport, est de créer du lien social entre le bénéficiaire et la personne transportée.

**Vous êtes disponible et souhaitez participer à cette action ?
Contactez la MSA au 02 33 06 42 65.**

Donnez une seconde vie à votre sapin de Noël

Comme chaque année, deux parcs à sapins de Noël seront installés afin d'y déposer votre sapin (dépourvu de décorations et de sac à sapin) après les fêtes. Cette année, les sapins seront utilisés pour renforcer le dispositif de protection du littoral ou broyés. Cette action permet notamment d'éviter les dépôts sauvages de sapins.

Parcs à sapins installés du 27 décembre au 16 janvier sur le parking du cimetière et Place Monaco.



Meilleurs vœux 2022

La situation sanitaire ne permettant pas de faire la cérémonie des vœux à la population, retrouvez la vidéo des vœux du Maire en ligne sur le site brehal.fr à partir du 31 décembre.

L'agenda de la ville distribué avec votre bulletin

Avec votre bulletin, vous trouverez l'agenda 2022 de la ville distribué dans votre boîte aux lettres. Merci aux annonceurs pour leur participation.



LA FIBRE À BRÉHAL

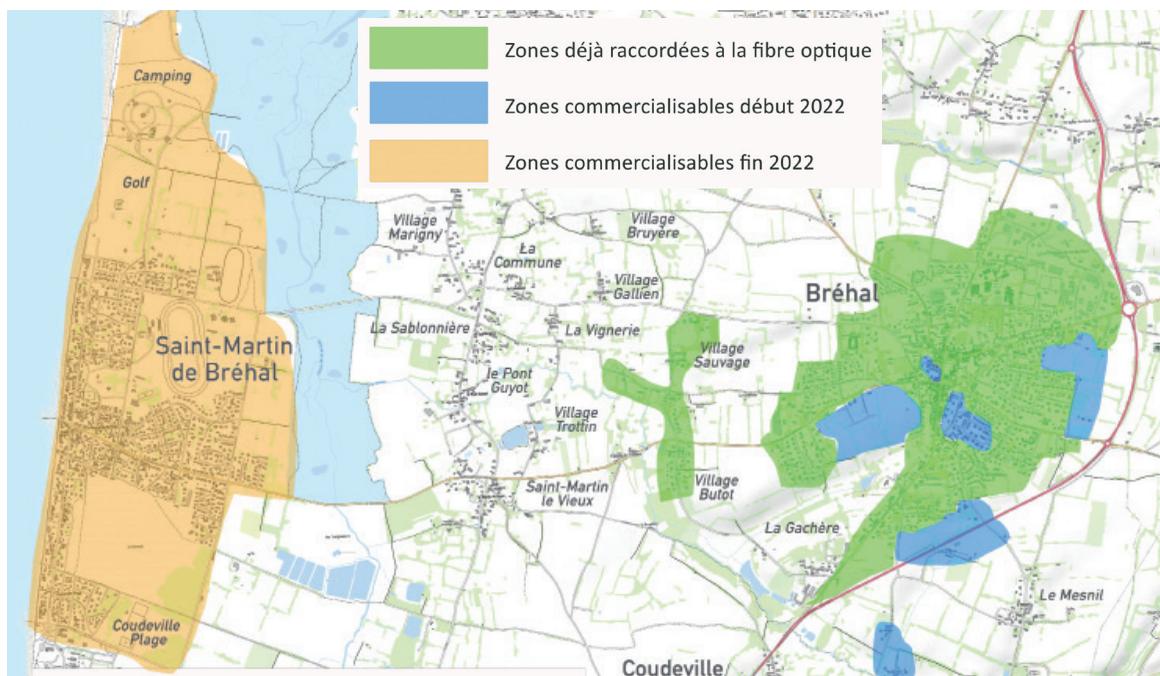
QU'EN EST-IL ?



Le déploiement de la fibre optique progresse rapidement

Dans le bourg de Bréhal, 1.321 locaux (logements ou bâtiments professionnels) sont actuellement éligibles à l'offre d'Internet à haut débit par la fibre. Au 30 septembre 2021, on comptait 443 abonnés, soit un taux de pénétration de 33,5 %. Ce taux est un peu inférieur à la moyenne départementale (35 %) mais devrait progresser car le réseau de Bréhal est récent.

Des travaux sont en cours actuellement dans le bourg pour terminer le raccordement de quelques centaines d'adresses (dont la mairie !). Début 2022, la totalité du bourg de Bréhal sera donc desservie.



Les premières études techniques ont été lancées pour le déploiement à Saint-Martin de Bréhal et Coudeville plage.

L'entreprise Altitude Infrastructure Construction est titulaire du marché de construction du réseau de Manche Numérique. Elle procède actuellement à l'implantation de trois armoires réseau de type « SRO » (rue de Pontesrocs, Avenue Dr de la Bellière et Avenue de Saint-Martin). Le réseau sera déployé à Saint-Martin de Bréhal en 2022 soit en souterrain, là où des fourreaux ont été prévus, ou en aérien. La commercialisation suivra quelques

mois plus tard.

Le reste du territoire de la commune (les villages) sera desservi entre 2024 et 2026.

Rappelons que la bonne couverture de la commune par le réseau de téléphonie 4G permet, en cas de mauvaise qualité de l'ADSL, de s'équiper d'une BOX-4G, proposée pour environ 30 €/mois par les principaux opérateurs, et qui permet d'augmenter le débit de sa connexion à environ 50 Mb/s contre 5 Mb/s pour l'ADSL ... en attendant la fibre qui propose un débit de 300 Mb/s !

Suis-je éligible à la fibre ? Comment m'abonner ?

Vérifiez d'abord si votre logement est raccordé au réseau en allant sur www.manchenumerique.fr
Contactez l'opérateur de votre choix : Orange, Free, SFR, Bouygues, mais aussi Coriolis, K-net, Nordnet, Ozone, Ibloo...

Si l'opérateur ne peut vous raccorder alors que votre logement est éligible, contactez Manche Fibre via le formulaire

www.manche-fibre.fr/nous-contacter

VIE PRATIQUE NOS DÉCHETS



Granville Terre & Mer reprend la gestion

Créé en 1983, le syndicat de la Perrelle est dissous au 31 décembre 2021 suite à la loi Notre (nouvelle organisation territoriale de la République) votée en 2015 qui renforce les communautés en les dotant de compétences supplémentaires. La compétence des déchets étant gérée par les deux intercommunalités, Granville Terre & Mer et Coutances Mer & Bocage, le syndicat de la Perrelle n'a plus vocation à exister.

Fonctionnement du syndicat **Ce qui change au 1^{er} janvier**

En bonne santé financière, le syndicat fonctionnait avec 2 agents à temps plein Julie Eche, secrétaire et Christian L'Hullier, technicien. Julie Eche intègre le service finances de Bréhal et Christian L'Hullier reste technicien au service traitement des déchets de GTM.

Pour les usagers, aucun changement n'est envisagé. Les horaires de déchetterie restent les mêmes, les jours de ramassage des ordures ménagères sont inchangés, les rouleaux de sacs poubelle restent disponibles en mairie (1 rouleau par trimestre et par foyer).

Les deux intercommunalités participent notamment au financement du syndicat par le reversement de la taxe sur les ordures ménagères (2,7M€ en 2021). Pour le reste, le syndicat recevait une participation sur les déchets déposés dans les points d'apport volontaires (verre et plastique).

Besoin d'un composteur ?

A compter du 1^{er} janvier, c'est auprès du service déchets de Granville Terre & Mer au 02 33 91 92 60 qu'il faudra effectuer votre demande.

« La gestion des déchets est l'un des grands défis des prochaines années pour les collectivités. Le coût de traitement des déchets est en train de s'envoler et des politiques incitatives de réduction du volume de déchets émis par les particuliers devront être mises en place. »

Daniel Lécureuil - Président du syndicat

Nouveauté à la déchèterie

Vous avez pu constater depuis le 6 décembre l'installation de barrières automatiques à la déchèterie de Bréhal. Ces barrières fonctionnent avec une carte d'accès gratuite. Celle-ci permet aux habitants des 13 communes de la Perrelle se situant sur le territoire de Granville Terre & Mer d'accéder à la déchèterie, soit environ 7 100 foyers concernés.

Comment retirer votre carte ?

Votre carte d'accès à la déchèterie est disponible à l'accueil de la Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile. Une carte sera également remise aux professionnels bréhalais. Toutes les infos au 02 33 91 92 60.

Chiffres clés

49
COMMUNES CONCERNÉES

13 sur Granville Terre & Mer
36 sur Coutances Mer & Bocage

37 000
HABITANTS CONCERNÉS

88
POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
dont 79 enterrés



ACTU

TRAVAUX

La maison paramédicale



Les travaux débutés en début d'année sont terminés. L'ancienne trésorerie s'est transformée en maison paramédicale avec onze cabinets dont cinq à l'étage, accessibles par un ascenseur et une salle d'attente commune. Ce nouvel équipement pourra accueillir toute profession paramédicale.

Un nouvel équipement municipal

Les travaux terminés, les professionnels de santé s'installent progressivement pour une ouverture des cabinets en janvier. A proximité, une maison pluridisciplinaire de santé est envisagée : la phase d'étude débutera en 2022. La Ville de Bréhal a financé les travaux avec le concours de l'Etat et une subvention

notamment de 160 000€ dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Elle met donc à disposition des praticiens les cabinets en contrepartie d'un loyer mensuel. Elle gère l'équipement et l'entretien des parties communes, les installations et mises aux normes dans le respect

de la réglementation des bâtiments recevant du public. Le bâtiment est entièrement connecté à la fibre, ce qui permet une connexion très haut débit. C'est un équipement nouveau pour les services de la ville qui se chargent de la gestion complète de ce bâtiment.

Des professionnels de santé à votre disposition

Anne-Laure Sirera-Gauthier
Sage-femme : 06 84 14 46 24

Hélène Chesnais
Kinésithérapeute : 06 36 80 29 14

Anne-Charlotte Loisel
Kinésithérapeute : 06 64 97 62 06

Françoise Jacquat
Reflexologue : 06 03 28 00 88

Sylvie Behague
Hypnologue : 06 63 62 19 25

Benoit Herard
Audioprothésiste : 06 42 79 38 94

Renaud Dumortier
Ostéopathe : 07 85 78 14 81



Les travaux envisagés en 2022

Rue de la Gare

Début 2022 débuteront les travaux pour une durée de 6 mois. L'enfouissement des réseaux aériens sera réalisé ainsi que les travaux de voirie avec l'aménagement d'espaces vélos et piétons.

Aire de jeux

L'aire de jeux situé derrière l'espace Marcel Launay verra le jour en 2022. Les devis sont à l'étude.

Lotissements

Des travaux dans les lotissements Les Charonnets et le lotissement des Granges sont prévus pour 2022. La rénovation de l'éclairage public ainsi que le réaménagement de la voirie sont programmés.

Protection du littoral

La phase 2 d'installation des fascines devrait être faite en avril pour consolider le cordon dunaire.

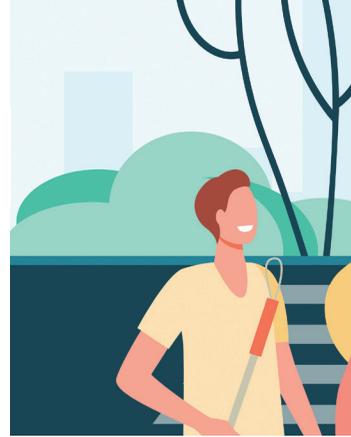


Nouveaux WC à Saint-Martin

Les toilettes situés place Monaco seront transférés dans un nouveau bloc autonome installé sur le parking, à proximité de l'aire de camping-car. Un projet est à l'étude en vue d'agrandir le Saint Mart'anim avec l'espace ainsi récupéré.

Construire aujourd'hui le Bréhal de demain

Le Bréhal de demain se prépare aujourd'hui. La commune travaille sur de nombreux projets visant à augmenter son attractivité, à mettre à la disposition des habitants des nouveaux équipements et à améliorer le cadre de vie.



Les projets envisagés bénéficieront d'un accompagnement en ingénierie par l'État, à travers le programme « Petites Villes de demain » et le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) signé par Granville Terre & Mer. Trois communes du territoire ont été retenues dans ce dispositif : Bréhal, Granville et La Haye-Pesnel. Cette réflexion s'intègre dans un projet de territoire global et un partenariat renforcé avec les communes voisines. Elle prend en compte les nouvelles normes environnementales et les règles d'urbanisme qui en découlent. Découvrez ci-dessous quelques exemples de projets qui entrent dans le cadre de cette réflexion.

Quartier du Vieux pressoir : revitaliser le centre-bourg

➤ **L'objectif : proposer des espaces multifonctionnels répondant aux besoins de proximité**

La commune de Bréhal s'est depuis quelques années rendue propriétaire d'une grande partie d'un ensemble foncier d'environ 5.000m² situé en cœur de bourg (derrière le Presbytère) et constitué en partie de friche urbaine. L'objectif de ce projet dit « Quartier du Vieux pressoir » est d'aménager un espace pouvant rassembler des équipements de proximité, intergénérationnels, des logements locatifs, des boutiques ou ateliers pour des artisans créateurs... L'idée est de fédérer et valoriser des initiatives locales dans un cadre authentique. La définition précise du projet fera l'objet d'une vaste concertation avec la population et les acteurs locaux.

Les études démarreront en 2022 pour une livraison des premiers équipements à l'horizon 2024-2025.



Rue de la Gare : de nouveaux aménagements pour une circulation partagée

➤ **L'objectif : mieux partager l'espace public entre les différentes formes de mobilités**



La rue de la Gare est l'une des principales artères desservant le centre Bourg. En outre, des arrêts de bus du transport scolaire y sont implantés. Le projet d'aménagement vise à mieux partager l'espace public entre les différentes formes de mobilité. Un trottoir partagé piéton/vélo réduisant ainsi la chaussée roulante et la vitesse de circulation sera implanté. Ces aménagements faciliteront les déplacements des personnes à mobilité réduite et encourageront les mobilités douces. Les réseaux aériens (téléphone, électricité) seront effacés.

Les travaux démarreront dans quelques semaines pour une livraison en 2022.



La construction d'une maison de santé pluridisciplinaire

➤ L'objectif : accueillir de nouveaux praticiens dans un bâtiment adapté et écologique

Implanté sur un terrain à proximité immédiate de la Maison Paramédicale de Bréhal (Ancienne Trésorerie), le projet de maison de santé pluridisciplinaire vise à renforcer l'offre médicale sur la commune. Elle accueillera des médecins généralistes, des infirmiers, pédicures, diététiciennes, ostéopathes, orthophonistes... dans un bâtiment modulaire et de haute qualité environnementale.

Ce programme sera élaboré en co-construction avec les professionnels de santé concernés. Il tend à répondre à leurs besoins existants ou futurs et anticipe l'accueil de nouveaux praticiens.

Les études et le montage financier démarreront en 2022 pour une livraison à l'horizon 2023-2024.



Une signalétique sobre et esthétique

➤ L'objectif : réduire la pollution visuelle publicitaire et mieux identifier les bâtiments communaux

De nombreux panneaux publicitaires ont fleuri sur le territoire de la commune. Les panneaux de bienvenue aux différentes entrées de la commune sont anciens. Un règlement local de la publicité intercommunal (RLPI) est en cours d'élaboration par la Communauté de communes Granville Terre & Mer. Sans attendre ce document, la commune a dénoncé tous les contrats des « panneaux sucettes » publicitaires, qui seront démontés rapidement. Les panneaux d'entrée de ville

seront remplacés par une signalétique de type totem, esthétique, informative et conforme à la réglementation. Les bâtiments communaux (gîtes communaux, salle polyvalente de Saint-Martin, Espace Marcel Launay...) feront l'objet également d'une signalétique aux couleurs de la nouvelle charte graphique de la commune.

La mise en œuvre de ces opérations s'étalera sur les années 2022 et 2023.



La rénovation des entrées de ville

➤ L'objectif : restructurer les abords et la voirie des principales entrées de ville

Les entrées Nord, Sud et Est de Bréhal se font par des ronds-points implantés sur la RD971. Entre ces ronds-points et le bourg, les axes, notamment la rue du bocage, la rue Louis Beuve, l'Avenue Maurice Marland et l'Avenue Eisenhower, pourraient faire l'objet d'une rénovation complète des voiries et des trottoirs. Le même constat vaut pour l'entrée principale de Saint-Martin de Bréhal, marquée par les réseaux aériens d'électricité et de télécommunication.

Ce projet vise à valoriser l'image de la commune,

restructurer l'espace urbain en enfouissant tous les réseaux, inciter au ralentissement par la réduction de la largeur des voies, élargir et sécuriser les voies piétonnes et cyclistes, ponctuer l'avenue et les voies transversales par des végétaux issus de la région. Les études seront réalisées en 2022-2023 pour une programmation à suivre.



QUELLE POLITIQUE DE LOGEMENT ?

Bréhal est une commune dynamique au plan démographique (+1,8 % de croissance annuelle de la population depuis 10 ans). La ville fait face à une forte demande de logements, sans compter l'attractivité du littoral. Adapter l'offre de logements aux moyens et besoins des futurs habitants est l'un des défis de la municipalité pour les prochaines années, dans le respect des normes environnementales et des schémas de cohésion territoriale.

La volonté est de faciliter l'installation des jeunes actifs sur la commune, en proposant des surfaces petites ou moyennes dans des bâtiments individuels ou collectifs R+1, de très bonne qualité de construction et à haute qualité environnementale.



Une vision globale du territoire

La politique de logement de Bréhal doit s'inscrire dans le cadre des différents schémas de cohérence territoriale. Deux documents de référence sont à considérer.

➤ **Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) = un document pour une vision à long terme**

Le SCOT est un outil de planification stratégique à long terme (20 ans) à l'échelle d'un large bassin de vie et associé à un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD). Notre SCOT est piloté par le PETR, structure qui rassemble les intercommunalités de Granville Terre & Mer, Villedieu Intercom et Mont-Saint-Michel Normandie. Il définit les grands principes d'occupation du territoire.

Prévisions du SCOT *En matière de logement, l'objectif est de tendre vers un parc de logements entièrement rénovés thermiquement, plus dense (mitoyenneté, niveau supplémentaire) et à haute qualité environnementale.*

➤ **Le programme local de l'habitat (PLH) = véritable feuille de route pour un horizon proche**

Le PLH adopté par le Conseil communautaire de Granville Terre & Mer le 25 novembre 2021 analyse les besoins du territoire en prenant l'hypothèse d'une croissance démographique de 0.6% par an, soit 46 500 habitants en 2028. Autre élément, moins connu : la réduction de la taille des ménages, qui devrait passer de 2,02 personnes par foyer en 2016 à 1,85 en 2028 et donc augmenter le nombre de logements nécessaires. D'ici 2028, 145 nouveaux ménages seront à accueillir sur le territoire chaque année.

Prévisions du PLH *Le PLH 2022-2028 prévoit la livraison de 380 logements par an sur le territoire intercommunal, dont 330 logements neufs et 50 issus de réhabilitation. Pour Bréhal, la prévision est de 40 logements neufs par an, dont la moitié pourra relever de critères permettant de favoriser l'installation des jeunes couples.*

RECENSEMENT POPULATION



Du 20 janvier au 19 février c'est le recensement

Cette année vous êtes concernés par le recensement ! L'un des neuf agents recenseurs recrutés par la commune se présentera chez vous et vous proposera de vous faire recenser en ligne ou sur papier. Réserver aux agents recenseurs un bon accueil est important pour la commune.

Les neuf agents recenseurs auront environ 230 logements chacun à recenser.



Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Ouvrir des structures, définir le nombre d'élus en conseil municipal, proposer des services, installer un commerce ou construire des logements... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée. Celui-ci permet de déterminer la population officielle de la commune et, au travers de celle-ci, la participation de l'Etat au budget de la Commune. La dotation sera plus importante pour une commune comptant un grand nombre d'habitants.

Et si je suis absent pendant le recensement ?

Les personnes absentes de leur résidence principale pendant la période de recensement pourront se faire connaître à la Mairie avant leur départ, un imprimé spécial (fiche de logement non enquêté) destiné aux absences de longue durée sera complété.

Infos au 02 33 61 61 24.

Des informations collectées de façon anonyme

Aucun rapprochement n'est fait avec les services administratifs et fiscaux.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûrs que vous ne soyez pas comptés deux fois. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Au-delà du simple dénombrement des personnes et des logements, l'INSEE fournit des résultats statistiques sur la répartition de la population (âge, sexe, diplôme...), sur l'emploi, la composition des ménages...



Afin de faciliter le travail des agents recenseurs, pensez à bien inscrire votre numéro de rue sur votre boîte à lettres ou votre habitation.



QUOI DE NEUF CHEZ NOS COMMERÇANTS

EN BREF

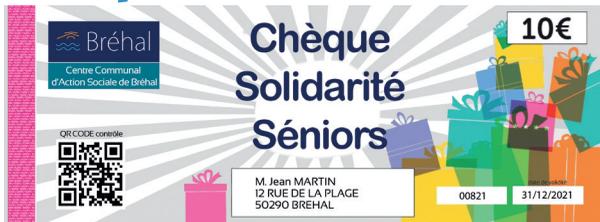
Un nouveau salon d'esthétique

Faites une pause dans le nouveau salon d'esthétique *Confidentielle* qui a ouvert ses portes fin novembre au 2 rue de l'Artisanat. Les professionnelles vous proposent des prestations et conseils coiffure, esthétique et ongles confidentiellebyelodie.fr
09 88 59 76 05



Toute l'actu de vos commerces sur : commercesbrehal.fr

Le CCAS renouvelle l'opération chèque solidarité seniors



857 Bréhalais ont bénéficié de cette mesure en recevant deux chèques de 10€.

Double objectif

Afin d'offrir un cadeau aux aînés de la commune, en remplacement du traditionnel repas des aînés proposé chaque année à l'automne, le CCAS a relancé comme en 2020 le chèque solidarité seniors pour les bréhalais afin d'offrir la possibilité aux personnes de 72 ans et plus de profiter de 20€ en bons d'achats chez les commerçants bréhalais.

« Cette initiative est également saluée par les commerçants qui profitent de cette opération. Une occasion de renforcer la consommation dans nos commerces de proximité.

Brigitte Mahé
Conseillère déléguée à l'action sociale

Nouveaux services à la Poste



A Bréhal, je suis accompagné pour effectuer mes démarches en ligne.

LA POSTE
France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Les bureaux de poste labellisés France Services renforcent les liens entre les services publics et la population. Ces bureaux permettent d'accéder, au-delà des services postaux, à un socle commun de services publics comprenant huit opérateurs partenaires :

Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, et les services des ministères de la Justice et de l'Intérieur via un guichet unique.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
samedi : 9h à 12h

Du côté de l'interco

Gratuité du transport scolaire pour les familles du territoire à compter de la rentrée scolaire 2022.

Dans le cadre de la prise de la compétence "mobilité" par la Communauté de communes Granville Terre et Mer, celle-ci a décidé de prendre à sa charge le transport scolaire sur les 32 communes du territoire. Dès septembre 2022, les familles n'auront plus à payer 120 € par an et par enfant. Pour financer ces projets, la collectivité bénéficiera de plusieurs aides et subventions. Entre les dépenses et les recettes, 1,6 million d'euros resteront cependant à financer en 2022. Une contribution des employeurs, publics et privés, de plus de 10 salariés sera demandée dès avril 2022.

Le taux de la contribution est fixé à 0,45 % de la masse salariale pour Granville, Donville-les-Bains, Saint-Pair-sur-Mer et Yquelon et à 0,25 % pour le reste du territoire, avec l'objectif d'une harmonisation progressive en 12 ans.



Restauration scolaire : baisse des tarifs pour tous

La ville de Bréhal a engagé une réflexion nouvelle autour de la tarification de la cantine. Depuis le 1er avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. La Ville de Bréhal a décidé de baisser d'un euro le prix de la cantine pour tous les foyers sans condition de revenus. Pour les familles modestes, le CCAS apportera une aide réduisant le coût du repas.

Une baisse généralisée de l'ensemble des tarifs des repas

Manger à la cantine pour 1€, avec un soutien de L'Etat sur 3 ans, visait les familles les plus modestes. Lors du conseil municipal du 12 juillet dernier, l'assemblée a souhaité aller plus loin. Une nouvelle tarification sociale a été adoptée. Le tarif de base, sans condition de ressources est passé de 3.75€ à 2.75€. Selon le quotient familial des familles Bréhalaise, le repas peut être facturé 2.25€ ou 1.75€. Cette aide est prise en charge par le Centre Communal d'Actions Sociale de Bréhal.

Notre réflexion vise à toucher l'ensemble des familles. Sur la base des tarifs pratiqués l'an dernier, nous avons opté pour une baisse minimum de 1 € par repas. Elle s'applique à tous les Bréhalais et aux résidents des communes conventionnées sans condition de ressources.

Christine Boucher
Maire adjointe à
l'éducation et à la
jeunesse

L'effort financier porté par la commune est très important, d'autant que le coût du repas a nettement augmenté depuis le début de la crise sanitaire (personnel supplémentaire, achat de matériel...). L'application de ces tarifs se fait automatiquement, à l'appui du quotient familial (à demander à la Caisse d'Allocations Familiales) remis lors de l'inscription au service périscolaire.

Les repas proposés par le collège de la Vanlée offrent qualité et diversité dans les menus.



Qu'en est-il de l'espace jeunes ?

Ouvert depuis l'été dernier, l'espace jeunes a trouvé son public et accueille régulièrement de nombreux jeunes entre 11 et 14 ans. L'espace et les activités proposées ont suscité un vif intérêt auprès des jeunes. Une satisfaction pour l'équipe d'animation.



Ouvert tous les soirs après le collège, les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, l'espace jeunes propose des tournois sportifs, rencontres, gaming, ateliers créatifs. Lieu d'échanges, il permet aux jeunes de se rencontrer, jouer et leur offre la possibilité de penser le programme d'activités.

Pour s'inscrire : compléter la fiche de renseignements sur ville-brehal.fr et renvoyez-la à : jeunesse.enfance@ville-brehal.fr

EXPRESSION POLITIQUE



Expression des groupes minoritaires du Conseil municipal : vous avez la parole.

Groupe

Démocratie citoyenne

Nous vous adressons nos vœux de bonnes fêtes et une belle année 2022. Depuis le dernier « Vivre à Bréhal » paru en juillet, nous n'avons hélas rien à publier à notre actif. Nous avons fait ces derniers mois quelques propositions concernant par exemple les incivilités commises sur la commune par la mise en place de la participation citoyenne en complément de la pose de caméras, la création d'un conseil municipal de jeunes qui pourraient relayer des valeurs citoyennes auprès de leurs camarades. Concernant le problème récurrent de la sécurité dans les rues de St Martin, notamment l'Avenue de St Martin, rien de prévu. Nouveaux plateaux ralentisseurs dans Bréhal OUI, dans St Martin NON. Les subventions qui seront attribuées à Bréhal dans le cadre des Petites Ville de demain serviront à financer des investissements dans Bréhal mais rien pour St Martin. Des interventions en réunion de conseil concernant les nuisances sur l'enfouissement des points d'apports volontaires au Vieux St Martin n'ont pas pu faire modifier ce qui était prévu d'avance. Nous sommes désolés vis-à-vis des nombreux Bréhalais et Bréhalaises qui nous avaient apporté leur soutien en 2020 car nous n'avons aucun pouvoir pour vous donner la moindre satisfaction par rapport à vos attentes. Nous restons néanmoins optimistes et nous nous tenons à votre disposition pour transmettre vos remarques.

Jacques Demelun & Isabelle Lefevre

jacques.demelun@brehal.fr / isabelle.lefevre@brehal.fr

Groupe majoritaire

Bréhal passionnément

Sous l'impulsion de notre maire et de sa majorité, Bréhal avance dans son développement et lance des projets qui seront structurants pour son avenir.

Après la maison paramédicale, installée dans l'ancienne trésorerie, qui sera livrée dans quelques jours, nous travaillons en effet sur de nombreux aménagements ou équipements : maison de santé pluridisciplinaire, aménagement du quartier du Vieux Pressoir, rénovation de quartiers et enfouissement des réseaux, embellissement des entrées de ville, nouveaux équipements...

Contrairement à ce qui est dit quelquefois, ces projets ou ces travaux concernent toute la commune, c'est-à-dire le Bourg, les villages ou Saint-Martin. Ils prennent en compte

Bernard Demelun, Danièle Jore, Michel Caens, Christine Boucher, Stéphane Stil, Brigitte Mahé, Jean-Charles Bossard, Valérie Coupel-Beaufils, Philippe Deslandes, Patrice Gobé, Sophie Lavalley, Nathalie Mahon, Sarah Delaroque-Duhamel, Jean-Claude Lebailly, Christelle Milet, Rodolphe Vaubrun, Flora Postel, Arnaud Daval

Groupe

Faire avec vous

Depuis le début de notre mandat voici nos constats quand à la place qui est faite pour la jeunesse.

Dans son discours la Mairie reconnaît la nécessité de rajeunir la population de Bréhal.

Dans les actes tout tend à prouver le contraire : parc de jeux qui ne voit jamais le jour et ne doit surtout pas coûter trop cher, skate park transformé en parking, terrains verts bétonnés, vidéoprotection clairement destinée aux jeunes, manque de voies cyclables et piétonnes sécurisées dans les bourgs et aux abords des écoles...

Ajoutons encore un foncier inabordable pour des familles, un parc locatif rare et prohibitif.

Certes il y a le projet « ZAC de la Chênaie », mais nous émettons un doute sur sa capacité à contribuer à lui seul à l'équilibre démographique.

Enfin, citons monsieur le maire : les bréhalais ne « savent pas tenir leurs jeunes ».

Nous ressentons un réel manque d'ouverture chez certains de nos élus, qui nous semble loin de la « petite ville de demain ».

Transitions énergétique et écologique, perspectives nouvelles, place des habitants dans les décisions, autant de mots qui sont eux aussi de grands oubliés. Pourtant ne sont-ils pas notre avenir ?

En vous souhaitant une belle fin d'année.

Christian Haugeard & Flavie Bourget

christian.haugeard@brehal.fr / flavie.bourget@brehal.fr

le respect de notre environnement et l'impact écologique des futures constructions.

La dimension sociale est au coeur de cette politique : les tarifs de la restauration scolaire sont en baisse pour toutes les familles, un centre adolescent a ouvert ses portes il y a quelques mois et, au sein de GTM, nous avons soutenu la gratuité du transport scolaire dès la rentrée prochaine.

Enfin, tous ces projets et ces décisions seront mis en œuvre en respectant les équilibres financiers de la commune.

Bonne année 2022 à toutes les Bréhalaises et tous les Bréhalais !

Bal conté du 17 octobre organisé
en partenariat avec la Bibliothèque
Départementale de la Manche

Faites le plein de culture

Des animations, des spectacles, des nouveautés, le service culturel vous donne rendez-vous !

**Du 7 au 30 janvier : EXPO
de l'atelier "Quatre mains"**



L'espace Marcel Launay accueille pour ce début d'année, les tableaux de l'atelier Quatre mains, un travail réalisé par les artistes Nathalie Thébault et Sébastien Léonard. L'atelier "Quatre mains" c'est des expositions d'art contemporain, du street art, des installations grand format en extérieur, une panoplie de supports qui font une place belle à l'art de ces artistes. Un fond, une forme, un sujet, une composition réaliste entre collages et figuration libre. A découvrir !

**La médiathèque c'est gratuit pour
les enfants jusqu'à 18 ans !
N'hésitez pas à vous inscrire.**

**Retrouvez l'ensemble des
animations des médiathèques du
réseau de Granville Terre et Mer
sur
mediatheques.granville-terre-mer.fr**

Les 21 et 22 janvier c'est la NUIT DE LA LECTURE à la médiathèque



Programme des animations bientôt disponible !

**Samedi 22 janvier à 20h30 : soirée pyjama avec le spectacle
"Des idées plein la toque"** - spectacle gratuit à partir de 3 ans

Histoires, musique et comptines autour de la gourmandise. Qui dit gourmandise, dit aussi odeurs et saveurs... Un spectacle conté, sonore, visuel, olfactif et gustatif... Des idées plein la toque pour éveiller tous vos sens !



L'art de la récup du 1^{er} février au 25 mars

Quatre artistes créateurs qui pratiquent l'art de la récupération exposeront leurs œuvres à l'espace Marcel Launay. Découvrez des lampes de style industriel, un soudeur original, des créations "carrément papier" ou encore des œuvres géantes très colorées !

Des rencontres, ateliers seront proposés : programme bientôt disponible.

Exposition visible sur les heures d'ouverture de la médiathèque

Le concert du mois : billetterie en ligne sur brehal.fr



Vendredi 4 février à 21h
Concert événement avec Alexis HK.

Jeu
di 10 mars à 18h30
Lectures théâtralisées par
la compagnie du Marin
"Le malade imaginaire"



Vendredi 25 mars à 21h
Irrésistible diva kitsch à la Pedro Almodovar, Maria Dolores n'a pas le goût des demi-mesures.

Le prix "Au fil des pages"
L'auteure Anaïs Sautier, lauréate de l'édition 2021 avec son roman "Mia les loups et moi" sera accueillie les 24 et 25 mars à la médiathèque.